

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

24^{ème} année - N°4590 - Jeudi 21 Mars 2024 - Prix : 200 Fc

SOCIÉTÉ

Mohéli passe son ramadan dans l'austérité



SANTÉ PUBLIQUE :

**Les paramètres techniques
de l'AMG validés**

LIRE PAGE 3

**Visitez le site de La Gazette
www.lagazettedescomores.com**

**10 Ramadan 1445
Prières aux heures officielles
Du 21 au 25 Mars 2024**

Lever du soleil:

06h 10mn

Coucher du soleil:

18h 18mn

Fadjr : 04h 58mn

Dhouhr : 12h 17mn

Ansr : 15h 33mn

Maghrib: 18h 21mn

Incha: 19h 35mn



JOURNÉE DE LA SANTÉ BUCCODENTAIRE:

L'OMS appelle à une riposte aux maladies silencieuses

À l'occasion de la journée mondiale de la santé bucco-dentaire, la directrice régionale de l'OMS Dre Moeti Matshidiso lance un appel aux parties prenantes multilatérales et bilatérales, ainsi qu'au secteur non sanitaire et privé, pour qu'ils se joignent au ministère de la santé pour mettre en place une riposte multisectorielle à l'épidémie silencieuse de maladies bucco-dentaires qui sévit dans la région.

Comme chaque 20 mars, le monde célèbre la journée de la santé bucco-dentaire. Cette journée marque l'apogée d'une campagne mondiale de 12 mois qui sensibilise à la prévention et au contrôle des maladies bucco-dentaires. Cette journée permet de diffuser un large message sur l'importance d'avoir une bonne hygiène dentaire et ses impacts sur la santé et dans la vie quotidienne. Selon l'OMS, les affections bucco-dentaires telles que les caries dentaires, les maladies des gencives et les pertes de dents restent répandues dans la région africaine de l'OMS et touchent environ 44% de la population.

Malgré les mesures innovantes prises par l'équipe régionale, la région africaine est, parmi les six

régions de l'OMS, celle qui a enregistré la plus forte augmentation du nombre de cas d'affections bucco-dentaires majeures au cours des 30 dernières années. La bonne nouvelle est cependant que l'on peut éviter la plupart des affections bucco-dentaires en contrôlant les facteurs de risque communs, par exemple en évitant de consommer du tabac et de l'alcool, en adoptant une alimentation saine pauvre en sucres libres et en se brossant les dents avec un dentifrice fluoré deux fois par jour.

La directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique Dr Moeti Matshidiso explique la négligence de la santé bucco-dentaire dans la région africaine de l'OMS est manifeste dans le niveau de sous-investissement en faveur de cette forme de santé. Par exemple, la moitié des pays de la Région africaine de l'OMS ne dispose pas de politiques de santé bucco-dentaire. En 2019, plus de 70% des pays de la région ont consacré moins d'un dollar US par personne et par an aux coûts de traitement des soins bucco-dentaires. De plus, la Région africaine souffre d'un déficit chronique de personnel de santé bucco-dentaire.

Par exemple, la région compte seulement 0,33 dentiste pour 10 000

habitants, soit un dixième de la moyenne mondiale. « Notre équipe régionale continue d'investir dans le renforcement des capacités des pays en matière de promotion de la santé bucco-dentaire et de lutte contre les affections bucco-dentaires ; notre équipe intègre ces activités dans les efforts de prévention et de maîtrise des maladies non transmissibles qui sont déployés au niveau des systèmes nationaux de prestation de services de santé afin de converger vers la couverture sanitaire universelle », avance-t-elle.

Aux Comores, dans le cadre de l'appui aux organisations de la société civile mis en place par l'OMS en étroite collaboration avec le ministère de la santé, en 2022, l'OMS a octroyé 10 916 125 KMF à l'Ong ADDE. Cette dernière a dépisté, consulté, soigné et remis des kits d'hygiène bucco-dentaire à plus de 1741 élèves âgés entre 3 et 10 dans les écoles publiques de Chiwé, Sangani et Chitsangani dans la commune de Mutsamudu. Ce projet d'une durée de 6 mois a touché indirectement plus de 9576 personnes.

En 2023, l'ADDE a intervenue à Koni Ngani et Koni Djodjo. Avec un budget de 12.916.125 KMF de



l'OMS. Sur ce, 4500 élèves des écoles cibles ont été sensibilisés sur la prévention contre les caries dentaires. 1500 enfants âgés de 5 à 12 ans ont bénéficié du mécanisme de prise en charge au poste de santé de Koni et 125 parmi eux, atteints de maladies buccodentaires, ont été pris en charge par le projet. Cette intervention fructueuse de l'ADDE, a changé la vie des écoliers de Koni Djodjo et Koni Ngani. En effet, le personnel médical déployé par l'ONG ne s'est pas uniquement focalisé sur la santé buccodentaire des enfants mais sur les maladies chroniques provoquées par une mauvaise hygiène dentaire,

telles que les maladies cardiaques. 153 enfants ont bénéficié d'une échographie Doppler dont 68%, qui présentaient des pathologies cardiaques, ont été prises en charge, grâce aux financements de l'OMS. Cette année, Dre Moeti lance un appel aux parties prenantes multilatérales et bilatérales, ainsi qu'au secteur non sanitaire et au secteur privé, pour qu'ils se joignent aux ministères de la santé pour mettre en place une riposte multisectorielle à l'épidémie silencieuse de maladies bucco-dentaires qui sévit dans la région.

Andjouza Abouheir

STATUT DES TRAVAILLEURS DES PORTS :

Le leader des dockers interpelle le président Azali

Le président de l'Union force syndicale des ports (Ufspc) Mohamed Abdou Soilihi alias Docteur Masse a rencontré la presse ce lundi 18 mars pour interpellier d'abord le président de la république sur les « faux rapports » qui lui sont présentés concernant la situation des travailleurs des ports avant de réclamer un statut particulier des dockers.

« Je me reposerai quand j'aurai accompli ce devoir d'obtenir le statut particulier » a déclaré Docteur Masse qui se bat depuis belle lurette pour les droits des dockers. Le statut particulier est un cadre juridique permettant aux employés des ports des Comores de bénéficier des mêmes droits et des mêmes intérêts, sans aucune distinction quelconque. Avec fierté, Docteur Masse a poursuivi : « Je n'ai jamais baissé les bras quand il s'agit de défendre les intérêts des dockers. Je rappelle qu'en 2013 avec l'appui de l'ancien conseiller du président Ikililou Dhoinine, qui est Azali Assoumani, nous avons réussi à résilier l'arrêté n°01-385/MFET interdisant aux dockers de travailler pendant la nuit. Alors qu'il s'agit des suppléments permettant aux dockers d'avoir des gains pécuniaires. En juin 2017, j'ai signé un accord d'entreprise avec la société Moroni Terminal garantissant les droits et la stabilité des employés de trois ports

». Ces actions selon lui, ont permis aux travailleurs des ports d'améliorer leurs activités quotidiennes.

Toutefois, ces acquis pour lesquels Docteur Masse s'est battu se perdent suite aux agissements du directeur général des ports. « J'ai incité la direction de Moroni Terminal à dialoguer avec nous pour statuer sur l'avenir du docker. Et nous avons abouti à des accords. Pour c'est impossible aujourd'hui d'échanger avec Dahalane Said Salim (le patron de la société des ports, ndlr) sur le bien-être du docker ? Donc j'appelle mon frère à

nous retrouver autour d'une table ronde au profit des activités portuaires. Car en tant que président des syndicats des ports, il me suffit d'un préavis de grève afin de paralyser les activités portuaires », dit-il. Pour le chef syndicaliste, les grèves au niveau des ports ont cessé fin depuis la signature de l'accord d'entreprise. « Je n'ai jamais voulu bénéficier des droits qui ne sont pas les miens. Mon devoir est de faciliter le quotidien du docker avec un avenir assuré. Je m'engage dans ces procédures par la volonté divine », a-t-il ajouté.

Interrogé sur l'accompagnement de la CTC (Confédération des travailleuses et des travailleurs comoriens), il montre que le secrétaire général de cette confédération est parti à la retraite depuis longtemps, pourtant il continue à œuvrer de façon illégale. « A mon avis, cette confédération ne fait que ruiner les syndicats des Comores d'une façon ou d'une autre », fustige-t-il. Et le leader de l'Union force syndicale des trois ports de lancer un message au président Azali. « Monsieur le président, vous êtes à l'origine des syndicats au niveau des ports. Vous

aimez les dockers. A titre d'exemple vous avez honoré feu Sipapo, le premier docker comorien à être décoré pour service rendu à la nation. Donc je vous interpelle sur les faux rapports qui vous sont présentés concernant la situation des dockers. Tout va très mal. On vous dessine le bien pour cacher le mal. Le moment est propice pour envisager des négociations dans le but d'assurer la continuité des activités portuaires », a-t-il conclu.

Kamal Gamal

CHOLÉRA À ANJOUAN

Plus de 127 cas cumulés à ce jour

Ce mardi 19 mars, on a atteint 127 cas cumulés à Anjouan dont treize nouveaux cas testés positifs. Cette semaine, les cas se multiplient au CTC (centre de traitement de choléra) du CHRI Hombo à Mutsamudu. L'urgence fait réagir les partenaires et des kits sont fournis par l'Unicef Comores pour tenter de juguler l'épidémie.

La contagiosité passe à la vitesse supérieure et la situation risque de déborder. Ces derniers jours, l'épidémie de choléra monte en flèche à Anjouan. Cette situation a poussé des partenaires comme l'UNICEF à intervenir pour

aider à faire barrage à la maladie. « Dans la lutte contre le choléra, le ministère de la santé, avec le soutien de l'UNICEF, a envoyé à Anjouan des kits de traitement », lit-on dans un communiqué. Faire barrage à cette épidémie exige le suivi strict des consignes des médecins et une réaction responsable de la part de la population.

« Ces kits, spécialement conçus pour soigner 100 patients, contiennent des médicaments essentiels, du matériel médical de pointe et une logistique complète », précise le communiqué. Selon le ministère de la santé, c'est un pas important pour accompagner le Centre de

Traitement du Choléra du CHRI de Hombo. « Les kits permettent de traiter efficacement les cas graves ainsi que les cas modérés de choléra, reflétant ainsi notre engagement envers une réponse rapide et appropriée », ajoute le communiqué.

Jusqu'à hier mercredi, la situation était incontrôlable. Les va et vient des ambulances et les évacuations n'ont pas rassuré la population. Lundi dernier, plus de 100 cas cumulés ont été enregistrés dans l'île. Les témoignages des patients guéris ou encore hospitalisés se multiplient pour appeler à la vigilance. Mutsamudu est la région la plus touchée. Une rumeur qui a circulé

ces derniers jours évoque l'hypothèse « d'enfants ayant consommé des produits laitiers périmés, mais pas de choléra dans l'île ». Cette rumeur est bottée en touche par Docteur Daniel Oirdi. « On est débordé et la situation risque de dégénérer si on ne réagit pas », indique un responsable de l'hôpital. Cette déclaration est confirmée par le directeur du centre hospitalier de Hombo, docteur Ibrahim Salim Mari. « Jusqu'au mardi 19 mars à midi, on avait 127 cas cumulés, dont un décès communautaire », précise-t-il.

Nabil Jaffar

SOCIÉTÉ

Mohéli passe son ramadan dans l'austérité

Produits agricoles introuvables au marché de Fomboni, poissons coralliens de plus en plus rares, pénurie de carburant, l'île de Mohéli considérée toujours comme le grenier des Comores traverse le pire moment de son histoire en production. Les intempéries de ces derniers mois qui ont endommagé plusieurs champs de plantations en sont les principales causes. Les prix des produits agricoles au marché ont flambé. Les autorités insulaires ont sorti une grille tarifaire des produits de première nécessité mais difficile à faire respecter.

Dans la matinée de ce mercredi 20 mars qui correspond au 9ème jour du mois de ramadan, le marché de Fomboni est presque vide. Aucun produit agricole à part quelques tas de fruits et légumes. Et ce n'est pas un cas isolé, depuis le début du ramadan c'est le quotidien de nombreuses familles. Les forces de l'ordre se pointent réguliè-

ment pour faire respecter la note de service de la direction régionale du commerce intérieur fixant les prix de vente des produits de première nécessité tels que poisson, viande, produits agricoles et importés. Dans cette grille tarifaire « spécial ramadan », le tas de banane de deux petites pièces qui se vendait depuis quelques mois à 1000 fc passe à 500fc. Les ven-

deurs qui n'acceptent pas ces prix préfèrent écouler leurs produits au marché noir. « Avec ces prix comment je vais pouvoir acheter un sac de riz vendu actuellement à 12500 fc ou plus au marché noir » s'interroge un vendeur de banane, qui vient habituellement de la région de Mlédjélé. « Ceux qui ont besoin de mes produits viendront me chercher, sinon dites à ceux qui ont fixé ces prix d'aller cultiver et venir vendre à notre place » a-t-il ironisé.

Pour alléger cette crise alimentaire en produits agricoles, le CRDE de Fomboni avait organisé ce mardi 19 mars dans leurs locaux, une foire ouverte officiellement par Mohamed Said Fazul

gouverneur de l'île, et où tout était exposé à des prix abordables, mais en quelques minutes tout a été écoulé. La limitation de l'exportation des colis vers les autres îles n'a pas résolu le problème mais au contraire, l'a aggravé car Mutsamudu avait riposté en empêchant le transport des produits importés vers Mohéli.

Les dernières intempéries qui ont fait des ravages dans certains champs agricoles sont, selon certains agriculteurs, l'une des principales causes de cette situation. Les poissons coralliens, dont le prix est fixé à 1750 fc le kilo, se vendent à 2000 fc, mais on les trouve difficilement. Seul le thon et la bonite sont abondants à un prix

entre 1350 fc (fixé par les autorités insulaires) et 1500 fc le kilo. À cela s'ajoute une pénurie de carburant depuis le début du ramadan. Le litre d'essence se négocie à 1000 fc au marché noir, le pétrole lampant est devenu de l'or noir. Selon nos informations c'est le navire Falki Ndjema, immobilisé à Dar es Salam pour cause d'incendie, qui ravitaillait l'île ces derniers temps en produits pétroliers. L'autre navire Bima nécessiterait des travaux de maintenance avant qu'il soit opérationnel. Ainsi les habitants de l'île de Djumbé Fatma passent le ramadan le plus compliqué de mémoire de Mohélien.

Riwad

SANTÉ PUBLIQUE :

Les paramètres techniques de l'AMG validés

Le ministère de la santé à travers le Projet d'Appui à la mise en place de l'assurance maladie généralisée aux Comores (PAAMG) a organisé un atelier de validation des paramètres techniques. L'objectif est de parvenir à un consensus sur les paramètres techniques afin d'assurer une mise en œuvre cohérente et efficace de la phase pilote.

Le ministère de la santé, à travers le Projet d'Appui à la mise en place de l'assurance maladie généralisée aux Comores (PAAMG), a organisé hier mercredi 20 mars la première réunion du comité technique multisectoriel chargé de la mise en œuvre de l'Assurance maladie généralisée (AMG). Cet atelier consacré à la validation des paramètres techniques a pour objectif de parvenir à un consensus sur les paramètres

techniques de l'AMG tout en se focalisant sur les bases d'une mise en œuvre harmonisée et efficace de cette initiative cruciale pour les Comores. Ces paramètres comprennent notamment le panier de soins, les mécanismes d'affiliation et de financement, les procédures de conventionnement avec les prestataires de soins, la stratégie de communication, ainsi que les spécificités techniques du système d'information et de gestion de l'AMG.

Dans son allocution, l'inspecteur général de la santé Dr Ridhoine Mohamed précise que l'AMG représente bien plus qu'un simple programme de santé, c'est un engagement envers la dignité humaine, envers la justice sociale et envers la prospérité de notre nation. Il reste convaincu que les échanges autour de table seront riches en perspectives et en idées novatrices. « Nous avons réuni ici des experts de diffé-



Participants à la validation paramètre AMG.

rents domaines, des représentants de la société civile, des professionnels de la santé, des décideurs politiques et des partenaires au développement. Chacun d'entre vous apporte une expertise précieuse, et c'est ensemble que nous parviendrons à

élaborer des solutions durables et inclusives pour notre système de santé », souligne-t-il, en saluant la France, à travers l'Agence Française de Développement, pour son soutien indéfectible en tant que principal bailleur de fonds et bras technique

de ce projet d'appui à la mise en place et à l'opérationnalisation de l'AMG.

Pour rappel, l'AFD joue un rôle central dans la réalisation de cet objectif, en apportant un soutien financier et technique précieux au gouvernement comorien. La collaboration étroite entre les acteurs nationaux et internationaux démontre l'importance de la coopération pour le développement durable. Notons que l'AMG revêt une importance particulière dans le cadre de la vision de développement des Comores, avec pour objectif principal d'atteindre la couverture sanitaire universelle (CSU) d'ici 2030. Ce projet ambitieux vise à garantir un accès équitable aux services de santé pour tous les citoyens comoriens, quelle que soit leur situation économique.

Andjouza Abouheir

COMMERCE :

Quand la BFC rechigne à honorer ses engagements

Condamnée à payer près de 132 millions de francs à Kuhne et Heitz, une société hollandaise basée sur la fourniture de produits carnés et qui avait pour clients Comores-Viande et Distrimeat, la Banque fédérale de commerce traîne les pieds depuis maintenant deux ans.

Il y a deux ans et demi que la société Kuhne et Heitz traîne en justice la Banque fédérale du commerce (BFC) au tribunal de commerce de Moroni. Ce bras de fer commence lorsque la société hollandaise spécialisée dans l'exportation a envoyé des conteneurs de produits carnés d'une valeur de 500 millions de francs à des clients à Moroni qui ne sont autres que Comores-viande

et Distrimeat. Et comme le veut la règle du jeu, l'opérateur comorien n'a pu dédouaner ses marchandises qu'après avoir été muni des connais-

sements venant de la BFC. Contre toute attente, l'institution bancaire tente de se défilier et se désengager, mais cela sans compter sur le four-

nisseur qui fait valoir ses droits.

« Un jugement a été rendu en décembre 2022 reconnaissant que la banque a rompu de manière unilatérale un accord de principe. Elle a été par la suite sommée de payer le montant dû à mon client Kuhne et Heitz, avec des dommages et intérêts de 5 millions de nos francs, lesquels dommages sont passés à 10 millions après que nous ayons fait appel », explique Me Said Mohamed Said Hassane, indiquant au passage que la facture, salée, s'élève à un peu plus de 132 millions de nos francs. « Malheureusement, jusqu'à maintenant, aucun sou n'a été déboursé. Mais nous ne baissons pas pour autant les bras, convaincus que nous avons le droit avec nous ».

La BFC tentant tant bien que

mal de tirer son épingle du jeu, samedi dernier l'affaire a été remise sur le tapis. « Nous avons été en audience. La BFC a demandé au juge d'exécution de suspendre l'arrêt de la Cour d'appel sous prétexte que la banque traverse une grave crise financière. Nous nous sommes entretenus avec les avocats de la partie adverse et on s'est mis d'accord pour renvoyer cette audience au samedi 23 mars. Le temps d'engager des discussions et de permettre à la banque de trouver une solution avec son client », poursuit l'avocat, qui rappelle au passage qu'en tout état de cause, la BFC doit payer ce qu'elle doit à son client.

Andjouza Abouheir



Siège de la BFC

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU SECTEUR BANCAIRE

Banque Postale des Comores
Société anonyme

Conseil d'administration

Decret n° 22-084/PR du 13 octobre 2022

Termes de référence

Intitulé du Poste : Ingénieur/Expert en construction en charge de la rédaction du Cahier des charges et du Suivi des travaux de sélection d'un prestataire dans le cadre de la réhabilitation du futur siège de la Banque Postale des Comores, immeuble RP sis Moroni, Place de France.

Nombre de postes : 1

Niveau du Poste : Local

Nature de la consultation (Support/ Substance) : Prestation intellectuelle, suivi des travaux de sélection d'un prestataire.

Type de contrat et Grade : Contrat individuel ou prestation de service avec un cabinet d'experts

Lieu d'affectation : Moroni pour le siège et 3 îles pour les agences secondaires

Durée de la mission : 2 mois pour la 1ère phase (élaboration du cahier des charges et sélection du/des prestataire(s)). 3 ans pour la 2e phase (suivi des travaux de réhabilitation jusqu'à leur achèvement ainsi que la réception définitive des travaux).

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Contexte

La Banque Postale des Comores (BPC) est une banque comorienne en cours de création. Elle est issue de la scission de la Société Nationale des Postes et Services Financiers, acté par le Décret présidentiel du 02 septembre 2020. La vision de l'Etat actionnaire est de faire de la Banque Postale des Comores un acteur de référence dans la promotion de l'inclusion financière aux Comores. Pour ce faire, elle aura pour mission d'offrir des produits et services abordables et accessibles à tous les comoriens, principalement à la population exclue du système financier classique et à la population non résidente (la diaspora).

La scission de la SNPSF en deux entités indépendantes a été actée officiellement par le décret n°20-120/PR du 02 septembre 2020. Un arrêté portant répartition du patrimoine et du personnel entre la Banque Postale et la Poste Comores issues de la scission de la SNPSF a été adopté le 19 février 2024. Cet arrêté précise la répartition des biens, droits et obligations de la SNPSF entre la Banque Postale des Comores et la Poste. Il précise notamment, que le siège de la Banque Postale des Comores est doté d'un siège sociale matérialisé par l'Immeuble RP sis à Moroni Place de France.

L'immeuble RP est un édifice de plusieurs décennies intégré dans le patrimoine de l'Etat comorien. Son histoire et son positionnement stratégique dans le quartier des banques font de l'immeuble RP, le symbole de la vision de l'Etat comorien - actionnaire unique de la Banque Postale des Comores - dans le projet de la nouvelle banque. Cependant, une réhabilitation complète de l'immeuble est nécessaire pour répondre aux normes et standards requis à une activité bancaire.

Les travaux envisagés visent ainsi à équiper la BPC d'un siège répondant aux exigences d'une activité bancaire en termes de sécurité des accès, des équipements et des personnes.

Les présents TDR concernent le recrutement d'un ingénieur à qui seront confiés l'élaboration du cahier des charges relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation du siège de la BPC (immeuble RP sis Place de France) ainsi que de 3 agences secondaires.

Une deuxième phase de la mission, concernera le suivi des travaux de réhabilitation jusqu'à leur achèvement ainsi que la réception définitive des travaux de réhabilitation du siège de la BPC.

Objectif général

Dans le cadre du déploiement de la Banque Postale des Comores, l'objectif de la mission est d'assurer la réhabilitation des locaux du siège et quelques établissements secondaires.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont présentés ci-après :

- Elaborer le cahier des charges relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation des locaux du siège de la BPC (immeuble RP) et de 3 agences secondaires.

- Assurer le suivi et la réception des travaux de réhabilitation.

Résultats attendus

Les résultats attendus de cette étape de l'activité comprennent les éléments présentés ci-après :

- Le cahier de charges établi ;
- Le planning prévisionnel pour la réalisation des travaux élaboré ;
- Une estimation détaillée des dépenses afférentes à l'exécution des ouvrages faite ;
- Le dossier d'appel d'offre proposé ;
- Les rapports d'étapes, de réception provisoire et de réception définitive élaborés.

FONCTIONS ET RESPONSABILITES

Les principales fonctions et responsabilités de l'ingénieur sont

présentées dans le tableau ci-après.

1ère phase – élaboration du cahier des charges et sélection du/des prestataire(s)

Fonctions et actions liées à l'élaboration du cahier de charges

1 Elaboration du cahier des charges (descentes sur sites pour le relevé des mesures et autres informations, préparation des plans, devis quantitatifs, devis confidentiels et descriptifs des travaux)

- Descente sur les différents sites (18 jours),
- Elaboration du cahier des charges (5 jours)

Durée indicative de la mission (jours de travail) 23 jours

Documents à produire

- Cahier des charges ;
- Plans ;
- Devis confidentiel ;
- Devis quantitatif ;
- Document d'appel d'offre.

Fonctions et actions liées à l'élaboration du cahier de charges

2 Visite des lieux :

- Futur siège de la BPC (immeuble RP – Moroni Place de France) ;

- Agence Mohéli ;
- Agence Anjouan ;
- 1 agence annexe (TBD).

Durée indicative de la mission (jours de travail)

5 jours

Documents à produire

Rapport de visites de lieux avec les listes de présence d'expertise.

Fonctions et actions liées à l'élaboration du cahier de charges

3 Participation à l'évaluation des offres (réhabilitation du siège de la BPC et des agences secondaires).

Durée indicative de la mission (jours de travail) 4 jours

Documents à produire

Rapports d'évaluation technique des offres avec la vérification des devis.

Fonctions et actions liées à l'élaboration du cahier de charges

4 Contractualisation et notification on du siège de la BPC et des agences secondaires).

Durée indicative de la mission (jours de travail) 5 jours

Documents à produire

Contrats des entreprises adjudicataire.

Total indicatif des jours de travail pour la première phase
37 jours

2e phase – suivi des travaux de réhabilitation jusqu'à leur achèvement ainsi que la réception définitive des travaux

Fonctions et actions liées à l'élaboration du cahier de charges

1 Contrôle et suivi des travaux :
- Délai d'exécution des travaux estimé à 3 ans pour le siège dont 6 mois pour les 3 autres agences.

2 Réception technique et réception provisoire des travaux (siège et les 3 autres agences secondaires).

3 Réception définitive à intervenir au minimum 3 mois après la réception provisoire (siège et les 3 agences secondaires).

Durée indicative de la mission (jours de travail)

300 jours

40 jours

40 jours

Documents à produire

- Rapports d'étapes ;
- Rapports de mission.

- Rapports d'étapes ;
- Réceptions provisoires.

- Rapports d'étapes ;
- Réceptions définitive.

Total indicatif des jours de travail pour la deuxième phase
380 jours

LIVRABLES

Les livrables dans le cadre de cette mission sont présentés ci-après :

Livrables attendus pour la 1ère phase : élaboration du cahier des charges et sélection du/des prestataire(s)

- Cahier de charge avec les plans, le devis confidentiel et devis quantitatif, le document d'appel d'offre ;
- Rapport de visites des lieux avec les listes de présence ;
- Rapports d'évaluation technique des offres avec la vérification des devis.

Livrables attendus pour la 2e phase : suivi des travaux de réhabilitation jusqu'à leur achèvement ainsi que la réception définitive des travaux

- Rapports d'étapes et rapports de mission ;
- Rapport de réception des travaux de réhabilitation.

CHRONOGRAMME DE LA MISSION

Chronogramme de la réhabilitation du siège

Avril 2024 : visites et évaluation des travaux, élaboration du cahier de charges ;

Fin avril 2024 : appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation du siège (immeuble RP sis Moroni – Place de France) et contractualisation avec le prestataire ;

Mai - juin 2024 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des espaces informatique incluant la zone « data center » et la salle des coffres ;

Juillet 2024 : réception des travaux du département informatique incluant la zone « data center » et la salle des coffres ;

Aout – décembre 2024 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des façades extérieurs (côté BCC et côté BIC) ainsi que des espaces guichets, carré VIP, service conseils clientèles, espace clients commerciaux, espace clients institutionnels, espace GAB et direction générale ;

Fin décembre 2024 : réception des travaux des façades extérieurs (côté BCC et côté BIC) ainsi que des espaces guichets, carré VIP, service conseils clientèles, espace clients commerciaux, espace clients institutionnels, espace GAB et direction générale ;

Janvier – juin 2025 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des espaces Back Office, RH, comptabilité, Swift et crédits ;

Fin juin 2025 : réception des travaux de réhabilitation des espaces Back Office, RH, comptabilité, Swift et crédits & recouvrement ;

Juillet – décembre 2025 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des espaces Marketing & communication, audit & contrôle internes, moyens généraux, service diaspora et micro finance ;

Fin décembre 2025 : réception des travaux de réhabilitation des espaces Marketing & communication, audit & contrôle internes, moyens généraux, service diaspora et micro finance ;

Janvier – juin 2026 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation des espaces communs - Salle de conférence, restaurant, mosquée, espace « Team Building », façade arrière et parking ;

Fin juin 2026 : réception des travaux de réhabilitation des espaces communs - Salle de conférence, restaurant, mosquée, espace « Team Building », façade arrière et parking ;

Septembre 2026 : réception définitive des travaux de réhabilitation du siège de la BPC.

Chronogramme de la réhabilitation de 3 agences secondaires

Avril 2024 : visites et évaluation des travaux, élaboration du cahier de charges.

Fin mai 2024 : appel d'offres pour la réalisation des travaux de réhabilitation de 2 agences secondaires et d'un cash point répartis dans les 3 îles.

Mai 2024 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de l'agence BPC Anjouan.

Fin mai 2024 : réception des travaux de réhabilitation de l'agence BPC Anjouan.

Juin 2024 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation de l'agence BPC Mohéli.

Fin juin 2024 : réception des travaux de réhabilitation de l'agence BPC Mohéli.

Juillet 2024 : réalisation, suivi et contrôle des travaux de réhabilitation du cash point de Fombouni (Mbadjini).

Fin juillet 2024 : réception des travaux de réhabilitation du cash point de Fombouni (Mbadjini).

Lire suite page 5

LUTTE GRÉCO-ROMAINE/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE :

Madi Latuf en bronze

Le médaillé d'or des derniers jeux des îles dans la catégorie de -60kg s'est encore une fois illustré et a démontré tout le potentiel qu'on lui connaît. Sa première médaille continentale est aussi la première récompense pour cette discipline pour un athlète comorien. Loin d'être submergé, le natif de Mayotte vise une qualification pour les prochains jeux olympiques de Paris en août prochain.

C'est en tout cas ce qu'il a posté sur sa page Facebook peu après avoir décroché sa médaille de bronze. « On garde les pieds sur terre et on reste concentré pour les qualifications aux jeux olympiques qui auront lieu le 22 mars. En espérant ramener une qualification pour les Comores et pour ma famille » résume-t-il.

Aligné dans sa catégorie de prédilection, les moins 60kg, Latuf a décroché le bronze à Alexandrie où se tenait ces championnats d'Afrique. « J'ai décroché la

médaille de bronze au championnat d'Afrique senior en gréco-romaine -60kg », écrit-il, une satisfaction pour lui mais qui reste au-dessous de ses ambitions. « Une légère déception car j'aurais pu décrocher l'or mais, je ne peux qu'être satisfait et content de moi-même lorsque je regarde d'où je suis parti, d'où j'ai commencé. »

Et l'athlète de continuer en en remerciant son club de l'AS omnisports mais aussi l'INSEP pour l'avoir soutenu. « Je tiens à remercier mon club @asomnisports qui m'a épaulé dans ce projet mais, également @insep officiel qui a accepté que je fasse ma préparation sur leurs tapis » a-t-il insisté. Enfin, Madi Latuf s'est dit fier de combattre pour les couleurs nationales. « Je

suis fier aujourd'hui d'avoir remporté la première médaille continentale de l'histoire des Comores. Je me suis battu avec fierté et honneur jusqu'au bout pour le drapeau comorien. »

Et d'ajouter : « En étant le premier lutteur de l'histoire comorien à gagner une médaille continentale, j'espère que j'aurais tout le soutien du gouvernement et du comité olympique pour la suite de l'aventure » a-t-il conclu. Charge maintenant au gouvernement d'appuyer les efforts de ce jeune athlète et potentiel médaillable aux prochains jeux olympiques pour qu'il puisse se qualifier et avoir une préparation optimale.

Imtiyaz

La Gazette des Comores l'information libre à votre portée

Quartier Badjanani BP 2216 Moroni Comores
Tél:(269) 773 91 21 ou 333 26 76

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

**Suite de la page 4****COMPETENCES FONCTIONNELLES**

L'Ingénieur/Expert en construction recherché doit présenter les caractéristiques suivantes :

- Capacité de coordination et de planification des activités liées aux travaux de réhabilitation, depuis l'élaboration du cahier de charge jusqu'à la réception définitive ;
- Capacité de faire le suivi et le contrôle des travaux ;
- Excellente capacité d'analyse et de rédaction de notes de synthèse;
- Aisance dans la communication écrite et orale ;
- Aptitude à établir de bonnes relations avec les partenaires et à produire des réponses rapides et adéquates ;
- Capacité à gérer le stress et les deadlines.

QUALIFICATIONS REQUISES

L'Ingénieur/Expert en construction recherché doit disposer des qualifications suivantes :

Education

Disposer d'un diplôme d'Ingénieur du Génie civil ou des Bâtiments et Travaux Publics ou domaines similaires

Expériences

10 ans d'expérience dans le suivi et le contrôle des travaux BTP, et dans l'élaboration des dossiers d'Appels d'offres

Expériences professionnelles dans la réalisation de mission similaire (travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs).

Une expérience en milieu bancaire serait un atout.

Connaissance informatique

Bonne connaissance en informatique notamment de logiciels utilisés dans le domaine des BTP

Langue

Maîtrise du français

CRITERES D'EVALUATION

L'évaluation des offres se déroule en deux temps. L'évaluation des propositions techniques s'achèvera avant l'ouverture et la comparaison des propositions financières.

Evaluation technique de l'offre

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation

Avoir un diplôme d'Ingénieur du Génie civil ou des Bâtiments et Travaux Publics ou domaines similaires

Avoir 10 ans d'expérience dans le suivi et le contrôle des travaux BTP, et dans l'élaboration des dossiers d'Appels d'offres

Avoir des expériences professionnelles dans la réalisation de mission similaire (travaux de réhabilitation de bâtiments administratifs)

Une bonne connaissance en informatique notamment de logiciel utilisé dans le domaine des BTP

Une bonne maîtrise de la langue française
Une connaissance des normes bancaires

Points

Critère éliminatoire

40

30

15

10

5

Total Note technique 100

Seront jugées qualifiées pour la deuxième partie de l'évaluation, les propositions techniques qui obtiendront 70% ou plus de la note maximale de 100 points.

Evaluation financière de l'offre

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le contrat sera attribué aux consultants suivant les deux (02) options ci-après :

1. Au Consultant techniquement qualifié ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés, suivant les exigences des TDRs.

2. Au Consultant ayant présenté le meilleur score combiné - rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%).

La BPC déterminera l'option la plus adaptée en fonction de son besoin.

DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE 0 SOUMETTRE

Pour démontrer leurs qualifications, les candidat(e)s devront soumettre une offre qui comprendra les documents suivants :

Pour l'offre technique

- Lettre de soumission ;
- Note méthodologique pour l'exécution de la mission attendue ;
- Curriculum Vitae de l'intervenant (ou des intervenant pour le cas d'un cabinet d'experts) ;
- Preuves documentées des qualifications ;
- Copie des Diplômes du candidat (ou des intervenant le cas échéant) ;
- Preuve documentée de la constitution et la régularité de la société au regard de la réglementation comorienne (uniquement si le candidat est une société) ;

Pour l'offre financière

Le candidat devra soumettre une offre financière détaillée précisant notamment le tarif journalier des honoraires et incluant tous les autres frais et taxes. L'offre financière doit être présentée en francs comoriens (KMF) et TTC.

Toute offre incomplète sera rejetée et ne donnera aucune suite.

La note méthodologique doit expliquer en quoi vous êtes le meilleur candidat pour la mission, la démarche ou l'approche, les outils ainsi que les tâches que vous comptez mettre en œuvre pour réaliser la mission, un chronogramme indicatif des activités envisagées.

Joindre à l'offre, les attestations/certificats des expériences spécifiques dans la thématique. Fournir également, un tableau reprenant les noms des projets /activités, durée de la mission, par rapport à cette thématique, et le nom du client.

PROCEDURE DE SOUMISSION

Les dossiers de candidatures doivent être adressés à : banquepostalecomores@gmail.com

Les dossiers de candidatures doivent être reçus, au plus tard, **le vendredi 29 mars 2024 à 23h59.**

SANTÉ ET RAMADAN :

Pour jeûner, un hypertendu doit consulter son médecin

Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le docteur Ansuffoudine donne des conseils et son avis aux personnes hypertendues qui veulent faire le ramadan. Selon lui, il n'y a pas une réponse générale mais tout dépend de l'avis de son médecin.



Dr Ansuffoudine.

C'est toujours au mois de ramadan que beaucoup de questions se posent pour les personnes atteintes du diabète, de problèmes rénaux, d'hypertension et autres qui veulent jeûner. Dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux, le docteur Ansuffoudine donne des conseils et son avis aux gens qui sont atteint par la maladie d'hypertension et qui veulent jeûner. Selon lui, il n'y a pas une réponse générale mais tout dépend de l'avis de son médecin. Il a ensuite montré les risques et les bienfaits du ramadan.

« Celui qui a l'hypertension doit avoir l'avis du médecin s'il veut jeûner. Tout dépend de son avis. C'est la personne qui doit le conseiller s'il peut jeûner ou non. Il n'y a pas une réponse générale », a-t-il recommandé. Et de souligner : « S'il veut jeûner, la personne doit savoir si sa tension est inférieure à 14 et 9. C'est-à-dire de 13 ou 8. Dans le cas contraire, il ne peut être exonéré du ramadan. Il doit savoir, s'il n'a pas des maux de tête, ni vertige, ni flou visuel. S'il n'a pas aussi une autre maladie : cardiaque, rénale, ou dia-

bète qui peut provoquer de l'hypertension ». Pour ce cardiologue, le mieux est de faire une consultation médicale pour adapter la prise des médicaments.

Il a aussi profité de cette vidéo pour donner des conseils pour l'alimentation et l'activité physique. « S'il fait le jeûne, le malade risque une réduction du temps du sommeil qui peut déséquilibrer la tension artérielle. Un risque de déshydratation, surtout s'il fait chaud, si le malade ne boit pas suffisamment la nuit. Mais également si le malade prend des médicaments appelés « diurétique. Il risque une hypertension artérielle ».

Il a ensuite parlé précisément des risques qui peuvent être liés au jeûne pour un hypertendu sur l'alimentation et la prise des médicaments. « Avec le ramadan, il n'y a pas beaucoup de temps pour le

malade. Il risque de rapprocher les heures de prise des repas (souvent salés, gras et sucrés) avec risque de prise de poids. Il risque également de rapprocher la prise des médicaments avec risque d'effets indésirables », a-t-il dit

Au niveau des bienfaits du jeûne, Dr Ansuffoudine a montré que le ramadan est une occasion pour renforcer le régime alimentaire pauvre en sel, sucre et en gras. « C'est l'occasion rêvée pour perdre du poids. Mais, aussi l'occasion pour arrêter le tabac et l'alcool. Pour pouvoir bien jeûner, il fait boire beaucoup d'eau la nuit, des tisanes, de l'eau de coco (pas de jus ni de boisson) », conseille-t-il. Pour finir le cardiologue a suggéré d'éviter l'activité physique sous le soleil et la chaleur.

Nassuf Ben Amad

La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse postale : _____ email : _____
Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :
3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :
Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,
Signature : _____

Tarifs d'abonnement
(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127



Ministère de l'Agriculture,
de la Pêche et de l'Environnement,
du Tourisme et de l'Artisanat



DIRECTION NATIONALE DES STRATEGIES AGRICOLES ET DE L'ELEVAGE

PROJET DE RÉSILIANCES DES SYSTEMES ALIMENTAIRES (FSRP_KM, P177816)
DON IDA E1830-KM /TF0C1418-KM



AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT

Réf. N°2024/002/MAPE/FSRP-KM/AON

Pour l'acquisition et livraison de Neuf véhicules Pick Up double cabine pour le Recensement Général Agricole et du projet FSRP-KM

1. Le Gouvernement de l'Union des Comores a reçu Don de l'Association Internationale pour le Développement pour un montant de 40 millions des dollars Américains et 3 millions de dollars des Fonds de PROBLUE pour financer le projet de Résilience des Systèmes Alimentaires (FSRP-KM), et a l'intention d'utiliser une partie de Don pour effectuer des paiements au titre du Marché : **acquisition et livraison de neuf véhicules destinés à l'opérationnalisation de l'enquête Générale Agricole et du projet FSRP-KM.**

2. Le Projet FRSP-KM sollicite des offres fermées de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises : « Le Soumissionnaire doit démontrer qu'il a exécuté au minimum un marché similaire d'acquisition et livraison d'au moins cinq (05) véhicules Pick doubles cabines destinés à une entité publique ou privé avec satisfaction du Client. Le Soumissionnaire doit aussi disposer une capacité financière d'un montant spécifié dans les IS du DAO ».

3. La passation de Marché sera conduite par Appel d'Offres national (AON) tel que défini dans les Règles de Passation de Marchés applicables aux Emprunteurs, dans le cadre de financement de projets d'investissement, (édition du 1er juillet 2016, révisée en novembre 2017, août 2018 et septembre 2023), ouvert à tous les soumissionnaires de tous pays éligibles tels que définis dans le règlement.

4. Les soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires auprès du secrétariat du et prendre connaissance du document d'appel d'offre à l'adresse suivante :

Bureau FSRP-/ Ministère de l'Agriculture de la Pêche de l'Environnement, Mdé ex-Cfader Moroni, BP /41. **Email : projetfsrp@gmail.com de 8h 00 à 15h 00 du lundi au vendredi et le samedi de 08h à 12h .**

5. Le soumissionnaire intéressé peut obtenir le Dossier d'Appel d'Offres complet en formulant une

demande électronique à l'adresse mentionnée ci-dessus contre un paiement en espèce non remboursable **de 20 000 francs Comoriens.**

6. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus **au plus tard le 18 avril 2024 à 14H 00.**

7. Seule la soumission des offres par voie physique est autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

8. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires présents en personne à l'heure d'ouverture des offres. Les offres doivent comprendre une garantie de l'offre, pour un montant de **trois millions- cent quarante mille (3 140 000) francs Comoriens.**

Lancé, le 21 mars 2024